

Charte d'Unifor sur les droits et libertés des travailleuses et travailleurs du transport aérien



The background image shows a woman from behind, wearing a backpack and looking at a flight departure board. The board lists various flights to destinations like Nice, London, Madrid, and Barcelona, all of which are marked as 'Cancelled'. The text 'Nos conditions de TRAVAIL sont vos conditions de VOYAGE' is overlaid on the image in yellow and white.

Nos conditions de TRAVAIL sont vos conditions de VOYAGE

Le chaos dans le secteur du transport aérien a eu un effet négatif sur les travailleuses et travailleurs ainsi que sur les passagers partout dans le monde.

Parmi les solutions mises en place par le gouvernement pour remédier à ce chaos, mentionnons des modifications apportées au règlement sur la protection des passagers aériens, surnommé la « déclaration des droits des passagers aériens », qui comprennent des amendes plus élevées et obligent les transporteurs aériens à rembourser les passagers ainsi qu'à leur fournir de la nourriture, de l'eau et des chambres d'hôtel, au besoin.

Les amendes et les remboursements sont une piètre consolation pour les vacances annulées, l'arrivée tardive chez la famille et les amis ou les réunions d'affaires manquées.

Les employeurs du transport aérien ne fournissent pas aux membres de leur personnel les outils, la formation ou une dotation en personnel suffisante pour que le travail soit effectué efficacement.

Il faut réorganiser la manière dont le secteur traite son personnel et revoir l'importance accordée à toutes les étapes du service, notamment l'enregistrement des bagages, les services d'escale, le service aux clients dans les terminaux et les services à bord.

Les transporteurs aériens ne le feront pas de leur plein gré. Le gouvernement fédéral doit prendre l'initiative et les obliger à assainir leurs pratiques.



Charte des travailleuses et travailleurs du transport aérien

La charte d'Unifor sur les droits et libertés des travailleuses et travailleurs du transport aérien énonce les droits fondamentaux qui devraient constituer la pierre angulaire d'un secteur aérien renouvelé et efficace.

Salaires justes : Les employeurs doivent faire en sorte que le salaire minimum vital soit le salaire à l'embauchage pour tous les emplois, car les travailleuses et travailleurs méritent un salaire juste.

Signalement sûr : Les travailleuses et travailleurs sont souvent les mieux placés pour détecter les problèmes et proposer des solutions, mais il devrait y avoir plus de mécanismes de signalement sûrs et efficaces pour le personnel ou leurs représentants, afin de garantir que leur voix sera entendue.

Protection contre la sous-traitance : Le recours considérable à la sous-traitance et les nombreux transferts de contrats ont entraîné la baisse des salaires et des conditions de travail et, par conséquent, une baisse de la qualité des services.

Des solutions à l'intensification du travail : Le temps que les passagers passent dans les files d'attente, en attente au téléphone ou sur la piste découle directement des décisions des employeurs de ne pas embaucher suffisamment de personnel et de ne pas lui donner la formation nécessaire, parce qu'ils préfèrent recourir aux heures supplémentaires ou à des charges de travail excessives.

Une formation de grande qualité : Les employeurs ont largement adopté un modèle de formation en ligne sans aucune formation en cours d'emploi. Un trop grand nombre des nouvelles personnes embauchées ne sont formées que pour traiter les questions les plus

élémentaires, ce qui a pour conséquence que les clients sont obligés de patienter dans des files d'attente interminables ou de rester en ligne pendant des heures pour joindre une agente ou un agent qui a reçu la formation adéquate.

Un environnement de travail sans harcèlement : Les situations évoquant la déclaration des droits des passagers aériens sont généralement désagréables, ce qui aggrave la colère des clients et conduit, par ricochet, au harcèlement du personnel des transporteurs aériens que ce soit en personne, au téléphone ou en ligne.

Une méthode d'établissement des horaires équitable : Plusieurs travailleuses et travailleurs dans les aéroports doivent combiner plusieurs emplois à temps partiel avec des horaires imprévisibles. L'établissement d'horaires réguliers et prévisibles privilégiant le plus grand nombre de postes à temps plein possible doit être une priorité.

Des milieux de travail sains et sécuritaires : Les travailleuses et travailleurs ne peuvent pas offrir une expérience de voyage saine et sécuritaire si leur environnement de travail n'est pas sain et sécuritaire.

Un droit de regard sur les changements technologiques : Les membres du personnel méritent d'être informés et d'avoir voix au chapitre quant aux changements technologiques qui ont une incidence sur leur travail ou leurs conditions de travail.

La perception des employeurs envers la valeur du travail dans le secteur du transport aérien a considérablement changé. Les emplois dans ce secteur permettaient autrefois de bâtir une carrière et de subvenir aux besoins d'une famille. Cependant, les 30 dernières années ont été marquées par la déréglementation, la fissuration du milieu de travail et la baisse des salaires, ce qui a érodé la qualité des emplois et dévalorisé le parcours de carrière d'un grand nombre de travailleuses et travailleurs.

Cette tendance doit être inversée. L'amélioration des conditions de travail aura une incidence directe et positive sur les conditions de voyage.

Cette brochure est une version abrégée de la Charte des travailleuses et travailleurs du transport aérien d'Unifor. Consultez le document dans sa version complète pour connaître les solutions aux problèmes qui touchent le secteur.

EN SAVOIR PLUS :

